

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20151112-2015\_A233-DE  
Date de télétransmission : 16/11/2015  
Date de réception préfecture : 16/11/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2015  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2015\_A233**

**OBJET : Ressources - Finances - Décision Modificative n°0 - Budget Annexe de l'Aménagement**

Le 12 novembre 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 6 novembre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BASTIDE Bernard – BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie – LAFON Henri – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MEÏ Roger – MERCIER Arnaud – MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude – NERINI Nathalie – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TRAINAR Nadia – YDE Marcel – ZERKANI-RAYNAL Karima

**Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s)** : Néant

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales** : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique - AUGÉY Dominique donne pouvoir à BURLE Christian – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – CALAFAT Roxane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – FILIPPI Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – GALLESE Alexandre donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – JOUVE Mireille donne pouvoir ALBERT Guy – MARTIN Régis donne pouvoir à MANCEL Joël – MERGER Reine donne pouvoir à MALAUZAT Irène – MORBELLI Pascale donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – PRIMO Yveline donne pouvoir à NERINI Nathalie – ROLANDO Christian donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – TAULAN Francis donne pouvoir à SUSINI Jules – TERME Françoise donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc.

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : BORELLI Christian – BOYER Raoul – GARELLA Jean-Brice – PEREZ Fabien – PIZOT Roger – PROVITINA-JABET Valérie – ROUVIER Catherine

**Secrétaire de séance** : Stéphane PAOLI

**Monsieur Gérard BRAMOULLÉ** donne lecture du rapport ci-joint.

**02\_1\_04**

**CONSEIL DU 12 NOVEMBRE 2015**

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ  
Co-rapporteur : Frédéric GUINIERI

**Politique publique : Ressources**

**Thématique : Finances**

**Objet : Décision Modificative n° 0 - Budget Annexe de l'Aménagement  
Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Il est proposé d'approuver la Décision Modificative n°0 relative au Budget Annexe de l'Aménagement afin de procéder à des ajustements et régularisations.

**Exposé des motifs :**

Le 11 décembre 2014, le Conseil de Communauté a créé et adopté le Budget principal du Budget Annexe de l'Aménagement 2015.

Le 10 juillet 2015, le Conseil de Communauté a adopté le Budget Supplémentaire pour le Budget Annexe de l'Aménagement 2015.

Il convient aujourd'hui de préparer la décision modificative n°0 afin **de procéder aux ajustements et régularisations**, en fonctionnement et en investissement.

Des ajustements de crédits sont nécessaires en section de fonctionnement et en section d'investissement concernant l'opération « ZAC du Carreau de la Mine » :

**DM 0 – 2015 – AMENAGEMENT**

**FONCTIONNEMENT**

IMPUTATION				LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
Ligne	Chapitre	Fonction	Nature		Dépenses	Recettes
2025	042	01	71355	Variation stock de terrain		1 894 000,00
	042	01	7133	Variation en cours	1 894 000,00	
					<b>1 894 000,00</b>	<b>1 894 000,00</b>

**INVESTISSEMENT**

IMPUTATION				LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
Ligne	Chapitre	Fonction	Nature		Dépenses	Recettes
2030	040	01	3555	Terrains aménagés	468 000,00	
1017	040	01	3355	Travaux	1 426 000,00	
	040	01	3355	Travaux		1 894 000,00
				<b>TOTAL</b>	<b>1 894 000,00</b>	<b>1 894 000,00</b>

La Décision Modificative N°0 s'équilibre donc comme suit :

**La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à  
1 894 000 €**

**La section d'Investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à  
1 894 000 €**

### **Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-11 ;

VU la délibération n°2014\_A237 du Conseil communautaire du 11 décembre 2014 relative au vote du Budget Primitif 2015 du Budget Annexe de l'Aménagement ;

VU la délibération n°2015\_A112 du Conseil communautaire du 10 juillet 2015 relative au vote du Budget Supplémentaire du Budget Annexe de l'Aménagement 2015 ;

VU l'avis de la Commission Finances et Contrôle de gestion en date du 13 octobre 2015 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 29 octobre 2015 ;

### **Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la Décision Modificative n° 0 du Budget Annexe de l'Aménagement telle qu'elle est présentée.

**OBJET : Ressources - Finances - Décision Modificative n°0 - Budget Annexe de l'Aménagement**

---

Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	85
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	85
Majorité absolue	43
Pour	85
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

**Maryse JOISSAINS MASINI**

13 NOV. 2015